

*Des modes de textualisation à la construction de l'ethos politique :  
une analyse linguistique des professions de foi des candidats partici-  
pant aux élections présidentielles françaises de 2012*

Ali Alsafar, Université Montpellier 3, France  
a.k.alsafar@gmail.com

### Résumé

Selon Charaudeau (2005 : 87), l'ethos correspond à l'image que l'auditoire Sa de l'orateur avant sa prise de parole, et ce que l'orateur reflète de lui-même dans sa prise de parole. Cet article interroge la notion d'ethos politique en la croisant avec la construction de l'intersubjectivité dans le langage. Il s'appuie sur les outils de la linguistique praxématique et de la linguistique énonciative. Son objectif est de montrer le lien entre l'ethos politique et l'objectif électoral du candidat ou de la candidate qui le met en place dans sa profession de foi.

### Mots Clés:

Ethos, Profession de foi, Intersubjectivité, Praxématique, Discours politique, Élections présidentielles

### ملخص

وفقا لشارودو 2005 - 87 ، الصورة الذاتية للمتكلم أو الخطيب تتألف من الصورة التي يعرفها الجمهور عنه قبل لقاء خطابه والصورة التي يعكسها الخطيب عن نفسه من خلال خطابه .  
يطرح هذا المقال مفهوم الصورة الذاتية للسياسي التي يعكسها عن نفسه من خلال برنامجه الانتخابي الخاص بالانتخابات الرئاسية الفرنسية 2012 .  
الهدف من هذا المقال هو توضيح إذا كان هناك علاقة بتن هدف المرشح الانتخابي والصورة الذاتية التي يعكسها عن نفسه في خطابه وإظهار نوعية هذه العلاقة .  
التحليل اللساني لفاهيم الصورة الذاتية الظاهرة في برامج مختلف المرشحين من شأنه الإجابة على هذا السؤال .

**Introduction:**

La notion d'ethos vient de la Grèce antique où « ἦθος, personnage » désigne l'image de soi que l'orateur construit dans son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire, autrement dit, pour exercer une influence sur son auditoire. Dans la tradition de la rhétorique antique coexistent deux positions contraires : celle d'Aristote, pour qui l'ethos se construit surtout dans et par le discours de l'orateur versus celle d'Isocrate, qui considère l'ethos comme une donnée préexistante fondée par l'autorité individuelle et institutionnelle de l'orateur.

Dans le domaine des sciences du langage d'aujourd'hui, c'est Maingueneau qui reprend et réadapte la notion. Pour lui (1998 : 138), l'ethos est « ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir ».

L'ethos ne renvoie donc pas exclusivement à l'image discursive de soi, car il existe aussi un ethos *préalable* ou *prédiscursif* correspondant à l'image que le coénonciateur (auditoire) peut se faire de l'énonciateur (orateur) avant sa prise de parole. Les tenants de la première position considèrent donc que le sujet langagier est un être de discours construit, tandis que les partisans de la deuxième position soutiennent l'idée selon laquelle le sujet langagier n'est qu'un être social empirique.

Selon Charaudeau (2005), qui adapte la notion au discours politique, l'ethos est à la fois *discursif* et *prédiscursif*, car, il se construit à partir de l'image que le l'auditoire (coénonciateur) a de l'orateur (énonciateur) avant sa prise de parole, et ce que l'énonciateur dit dans/par sa prise de parole. De ce fait, l'ethos de l'homme politique demeure un facteur très important pour faire adhérer les gens à ses idées.

Pour construire, discursivement, un ou plusieurs ethos politique(s), l'homme politique, en l'occurrence, le candidat, doit s'appuyer sur certaines stratégies discursives et énonciatives. Cet article cherchera, exclusivement, à décrire la manière dont chaque candidat(e) met en scène, à travers l'emploi de marques de personne et des procédés d'effacement énonciatif qui seront décrits *infra*, un ou des ethos qui lui est (sont) spécifique(s) afin de comprendre si la mise en avant d'un ou plusieurs ethos est inhérente à l'objectif électoral du ou de la candidat(e) ou lui est-elle indépendante.

Pour ce faire, je tenterai, à travers l'analyse d'un corpus composé des professions de foi des candidat(e)s participant aux élections présidentielles de 2012, de répondre, essentiellement, aux deux interrogations suivantes :

- Quel(s) est (sont) le ou les ethos politique(s) que les candidat(e)s mettent en scène le plus et pourquoi ?
- Quelles sont les différences de stratégie, s'il s'avère qu'il y en a, entre les candidat(e)s ayant pour objectif de se qualifier pour le second tour, et ceux n'ayant pas cet objectif ?

Donc, il est important de préciser que cet article n'a pas pour objectif de décrire de manière détaillée tous les ethos politiques que les candidats construisent dans leurs professions de foi respectives et la manière dont ils sont construits, mais, comme je l'ai dit *supra*, cherchera surtout à relever les ethos politiques construits à l'aide de l'emploi des marques de personne et des procédés de l'effacement énonciatif. Nous sommes conscients qu'une autre analyse, peut-être plus exhaustive, qui engloberait d'autres marques verbales ou non-verbales des professions de foi, pourrait aboutir à d'autres résultats que ceux présentés dans cet article.

Qui dit image de soi dit image pour autrui, à savoir les électeurs. J'ai donc relié, dans cet article, la question de l'ethos à celle de l'intersubjectivité car, comme nous allons le voir *infra*, la construction de l'ethos est fortement liée à la construction de l'intersubjectivité.

## **1. Approche de l'intersubjectivité:**

### **1.1. L'actualisation textuelle:**

Avant d'entrer dans le cadre de la théorie de l'*actualisation textuelle*, il semble indispensable de définir le concept d'*actualisation* utilisé par la linguistique praxématique, et emprunté à Bally et Guillaume :

L'actualisation est conçue comme une opération graduelle réalisant une explicitation / objectivation plus ou moins achevée de la mise en spectacle linguistique. (Détrie et alii 2003 : 163)

Selon la linguistique praxématique et les travaux menés par Barbéris (1998) dans le cadre de la théorie de l'actualisation textuelle, la subjectivité

doit être pensée comme une intersubjectivité car selon elle, l'énonciateur ne peut se poser comme sujet dans la scène énonciative qu'en coconstruisant l'énonciation avec son coénonciateur : de la sorte, l'énonciation devient coénonciation, puisque, d'une certaine façon, les deux participent à l'activité discursive. Ainsi, la construction de la subjectivité, ou dorénavant, de l'intersubjectivité peut ne pas être un processus achevé une fois pour toutes comme le pense Benveniste, mais un processus graduel qui se développe et se renégocie au cours de l'interaction.

Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu*. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne, car elle implique en réciprocité que *je* devienne *tu* dans l'allocution de celui à son tour se désigne par *je*. (Benveniste, 1966 : 260)

### **1.2. De l'actualisation textuelle aux modes de textualisation:**

Détrie et Verine (2003), Détrie (2006) et Verine (2011) dans leur reprise et aménagement des travaux de Barbéris, distinguent deux types de construction des rapports intersubjectifs, autrement dit, deux *modes* de *textualisation* selon leur propre appellation, relevant de « la combinaison de choix formels permettant de décrire la profondeur énonciative d'un texte, et la plasticité de l'intersubjectivité qu'il construit ». (Détrie et alii, 2003 : 166) :

- le premier relève d'une textualisation en *soi-même*. Ce mode, qui pose une disjonction achevée entre les pôles interactionnels du *locuteur-énonciateur* et de l'*interlocuteur-coénonciateur*, illustre la théorie de la subjectivité de Benveniste mentionnée *supra*.

- le second relève d'une textualisation *en même*. Contrairement au premier, il ne discrimine pas explicitement les pôles énonciatifs, et les envisage plutôt dans une sorte de halo énonciatif, ce que signale l'emploi d'outils d'implicitation comme *on*, *ça*, mais aussi des énoncés averbaux, des infinitifs, et maints indices d'empathisation ou de synchronisation des points de vue, qui seront traités *infra*.

Dans cette optique, tous ces outils, et particulièrement *on*, qui est, au pied de la lettre, un pronom prépersonnel (en antériorité des discriminations personnelles, puisqu'il peut toutes les représenter) comme nous allons le voir

*infra*, sont dotés d'une plasticité intersubjective.

Ces deux modes de textualisation ne sont que les pôles extrêmes d'un continuum pour ce qui concerne la construction intersubjective : toutes les positions intermédiaires sont possibles, et un discours s'inscrit certes préférentiellement dans un mode ou l'autre, mais les positionnements intersubjectifs peuvent être remis en cause en divers points du discours. Ainsi une textualisation globalement en *soi-même* peut être biaisée pour construire une intersubjectivité empathique ou afficher des points de vue en synchronisation (c'est-à-dire envisageant son autre énonciatif comme un *même*, ce que signalent concrètement *on* ou certains emplois de *nous*).

La notion de mode de textualisation permet ainsi de mettre en perspective les phénomènes d'identification - synchronisation coénonciative, ou au contraire de dissensus. Chacun de ces deux phénomènes peut contribuer à la mise en œuvre d'un ethos politique spécifique.

### **1.3. Des modes de textualisation à la construction de l'ethos:**

La notion d'ethos est donc, repensée en articulation à l'autre pôle énonciatif et à l'idée d'une subjectivité pensée comme une intersubjectivité. Ainsi, l'ethos se construit dans le rapport entre coénonciateurs, autrement dit, dans la nécessaire indépendance des deux pôles énonciatifs.

Chacun de ces deux modes de textualisation permet de construire un ethos spécifique : le mode de textualisation en *soi-même*, qui construit une relation intersubjective sur le mode disjonctif entre l'énonciateur et son coénonciateur (*je vs tu*), et pose de la sorte l'énonciateur comme orchestrateur de la scène énonciative, permet à ce dernier de marquer ses distances par rapport aux coénonciateurs, et donc de construire un rapport qui peut être dissensuel. A contrario, le mode de textualisation *en même*, qui ne discrimine pas l'énonciateur et le coénonciateur, en utilisant certains emplois de *on* et de *nous* (dont la propriété est de déplacer le centrage énonciatif effectué par *je*), permet à l'énonciateur de construire une indifférenciation subjective visant la fusion des points de vue, et donc d'instaurer un rapport d'empathie avec le coénonciateur.

Après avoir défini la théorie de l'actualisation textuelle et les modes de textualisation, Je présenterai dans le point suivant les outils permettant la

construction textuelle de l'intersubjectivité en *soi-même* et *en même*.

## **2. Les marques linguistiques de la construction textuelle de l'intersubjectivité:**

Les marques linguistiques de la construction textuelle de l'intersubjectivité sont, entre autres, les marques de personne et les procédés d'effacement énonciatif.

### **2.1. Les marques de personne:**

#### a) Le couple « Je-Tu / Vous »

Les marques linguistiques permettant à un énonciateur de construire une textualisation en *soi-même* sont prioritairement les pronoms personnels de première et de deuxième/cinquième personne (désormais P1, P2 et P5), (Je / tu-vous), car ils posent une distinction achevée des deux pôles énonciatifs : *énonciateur* (candidat) vs *coénonciateur* (électeur) (énoncé 1).

(1) Je vous promets un état impartial.

#### b) Le « nous »

Le pronom personnel de P4 (nous) en emploi exclusif (énoncé 1) relève aussi d'une textualisation en *soi-même* : (je + ils) s'affirmant comme totalement discriminés du (vous). Tandis que, lorsqu'il est en emploi inclusif (énoncé 2) tend, en revanche, vers une textualisation *en même*, car il permet d'envisager les coénonciateurs dans une dynamique énonciative commune (je + vous).

(1) Avec les partenaires sociaux, nous créons la sécurité sociale professionnelle.

(2) Je sais que si nous voulons, nous pouvons.

Dans l'énoncé-1 (extrait de la profession de foi de N. Sarkozy EP 2007), le nous peut référer : soit au candidat en tant que futur Président élu et aux partenaires sociaux ; soit au candidat qui parle au nom de tous ses collaborateurs (son parti politique). Mais, en tout cas, il ne renvoie pas aux électeurs car il s'agit d'une promesse électorale que seul le candidat peut tenir.

Dans l'énoncé-2 (extrait de la profession de foi de N. Sarkozy EP 2007), le nous est inclusif, car il renvoie à la fois au candidat et aux électeurs (je + vous).

Pour Benveniste (1966 : 234-235), il existe un *nous* ne désignant pas une somme d'individus mais un sujet collectif : « la personne verbale au pluriel peut exprimer une personne amplifiée et diffuse ». Il s'agit du *nous* de majesté ou de modestie. C'est la raison pour laquelle, j'emploie le terme quatrième personne (désormais P4) et non première personne de pluriel.

c) Le prépersonnel « on »

Le pronom prépersonnel *on* est plus ambigu que *nous*, car il est doté d'une totale plasticité référentielle lui permettant de se substituer à tous les autres pronoms personnels, et d'une plasticité énonciative puisqu'il peut être embrayeur en discours, ou débrayeur en énonciation historique. Ainsi, selon l'assise énonciative qui lui est conférée, *on* peut être au service d'une textualisation en *soi-même*, ou *en même* :

(i) *on* désignant l'ailleurs qui peut lui-même construire :

- une altérité indéterminée : *on* bascule alors du côté de l'autre, « ailleurs » du *je*. *On* désigne alors l'aliud, en relation apparemment disjonctive avec l'espace du *je*, un là-bas où je ne suis pas ;

- une troisième personne identifiée (ou une sixième personne = il(s)/elle(s)).

(1) Depuis vingt-cinq ans, on vous dit que contre le chômage, la crise de logement, l'exclusion, les délocalisations, on ne peut rien faire. On vous explique que la politique ne peut plus agir.

Le *on* employé dans l'énoncé-1 (extrait de la profession de foi de N. Sarkozy EP 2007), renvoie à de la non-personne (d'autres ailleurs non définis), en disjonction radicale avec la sphère coénonciative incluant *je* et *vous*. Autrement dit, ce *on* ne réfère ni au candidat, ni aux électeurs, mais il réfère aux hommes politiques ayant gouverné la France par le passé

(ii) *on* peut aussi être dans la sphère du *je*, et subir son attraction : il construit alors un halo énonciatif auquel *je* participe, le *non-je* renvoyant à une pluralité définie ou non :

- *on* est une instance très vaste qui implique la présence de *je* : *on* dans ce cas neutralise l'opposition *personne / non-personne*, travaillant la non-identification du référent ;

- *on* construit un halo énonciatif auquel *je* participe : le système énonciatif

sollicitant globalement la P4, en glissement de la P1, *on* est alors un relais énonciatif visant la construction d'une voix consensuelle, où l'autre est perçu en *même*, sur le mode de la fusion intersubjective. Autrement dit, *on* égale presque *je*, soit une assise très restreinte, jusqu'à renvoyer presque exclusivement à *je* ;

(2) Depuis 2002, je vous ai montré que l'on pouvait agir.

Dans l'énoncé-2, l'assise énonciative de *on* est beaucoup moins large, et renvoie plus ou moins à *je* (N. Sarkozy).

(iii) on indécidable : *je + vous* ou *vous* exclusivement

(3) Comment en est-on arrivé là ?

Il peut s'agir d'un *on* qui réfère à la fois au candidat *je* et aux électeurs *vous*, et ayant pour objectif de moduler la discrimination des deux pôles énonciatifs pour mettre en jeu le « tous ensemble », ou d'un *on* indécidable renvoyant aux partis qui ont partagé le pouvoir durant les années précédentes. Dans les deux cas, *on* s'avère un outil de biaisage de la textualisation en *soi-même*.

Maingueneau (1998 : 110) donne trois caractéristiques distinguant le *on* de tous les autres pronoms personnels :

- il réfère toujours à un être humain ;
- il occupe toujours la fonction du sujet ;
- il ne varie ni en genre ni en nombre et constitue, du point de vue morphologique, une troisième personne.

Enfin, il y a le *ils* collectif qui, dit Maingueneau (1998 : 112), ne s'emploie qu'au masculin pluriel et désigne une collectivité, mais à la différence de *on*, le *ils* réfère toujours à un sujet identifié, et jamais à l'ensemble du genre humain.

## **2.2. L'effacement énonciatif:**

L'énonciateur peut aussi s'effacer de son dire en ne laissant aucune trace de subjectivité. Cette stratégie s'appelle l'*effacement énonciatif*, définie par Vion (2001 : 334) comme :

une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs ou déictiques) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable.

### **2.2.1. Les marques de l'effacement énonciatif:**

Il y a deux marques essentielles qui servent à l'effacement énonciatif : la première est le désembrayage que l'on trouve surtout dans les textes scientifiques et juridiques, et la seconde est l'absence de déictiques et de subjectivèmes affectifs ou axiologiques. Mais il y a aussi d'autres marques moins visibles que Rabatel (2004) classe sur trois plans en fonction du type de référence :

#### a) Au plan de la référence nominale

Le sujet parlant peut utiliser des procédés comme :

- la substantivation des adjectifs : une défaite cruelle → la cruauté de la défaite
- les nominalisations : Droit au premier emploi pour les jeunes
- les SN précédés par des actualisateurs génériques (le, les) : La France est un grand pays
- masquer la référenciation nominale au profit du pronom prépersonnel (on) : On nous dit que contre le chômage, on ne peut rien faire

#### b) Au plan de la référence verbale

Il y a aussi plusieurs procédés comme :

- les phrases averbales : La France forte, La France libre
- l'infinitivation : Protéger la planète pour préparer l'avenir
- l'impersonnalisation : Il reste encore beaucoup à faire, Il n'y a aucune fatalité
- la passivation : La loi sur l'avortement doit être abrogée
- les énoncés stéréotypiques : La politique est parfois impuissante
- les énoncés doxiques : La terre ne s'arrête pas de tourner

#### c) Au plan de la connexion entre syntagmes et propositions

Selon Rabatel (2004) :

les marqueurs paraissent davantage rétifs à l'effacement énonciatif car les connecteurs logiques et les marqueurs spatio-temporels expriment les relations entre objets du discours en fonction des préoccupations intersubjectives, interactionnelles du locuteur, tout comme les conjonctions et locutions conjonctives, les prépositions et locutions prépositives ou les adverbes : c'est pourquoi l'effacement énonciatif s'accommode mal de la phrase complexe et apparaît dans maintes phrases simples, voire averbales.

Toutefois certains marqueurs peuvent échapper à cette règle : c'est le cas des marqueurs spatio-temporels avec le choix de repérages anaphoriques, et certains connecteurs lorsqu'ils semblent indiquer des relations entre objets indépendamment du point de vue du locuteur ou de l'énonciateur qui les évoque.

(1) À gauche de la voiture, il y a un sapin.

Enfin, Rabatel (2004 : 110) précise qu'il est assez vain d'ambitionner de donner une liste complète et homogène des marques d'effacement énonciatif.

### **2.2.2. Le but de l'effacement énonciatif:**

L'effacement énonciatif est un des outils qui permettent au sujet parlant de poser ses propos comme objectifs, ce qui lui permet de leur donner plus d'autorité et de crédibilité, car, ils seront considérés plutôt comme des informations, voire des évidences que comme des opinions personnelles traduisant son point de vue subjectif. Rabatel (2004 : 112) insiste sur ce point en disant que :

les énoncés qui effacent l'origine énonciative du locuteur comportent des contenus plus directement acceptables pour le coénonciateur que ceux qui passent par la médiation du locuteur-énonciateur.

Par exemple, une phrase telle « Les 35 heures ont été une des plus graves erreurs économiques commises dans notre pays » est moins discutable que « Je (pense-crois-estime) que les 35 heures ont été une des plus graves erreurs économiques commises dans notre pays » : il est en effet plus facile

d'enchaîner sur le deuxième énoncé que sur le premier, et donc de pouvoir le contester : (vous avez tort).

Ce genre d'énoncé sans énonciateur apparent, dits aussi énoncé objectivisé, facilite l'adhésion du public aux thèses avancées par le sujet parlant puisque, comme je l'ai déjà dit *supra*, il présente ce qui est dit comme une assertion indiscutable.

Enfin, il est important de préciser deux points :

- comme l'indique Vion (2001), l'effacement énonciatif relève d'un simulacre, puisque le locuteur ne peut pas ne pas manifester d'une manière ou d'une autre sa présence. En d'autres termes, Charaudeau (1992 : 650) dit :
  - qu'il s'agit d'un jeu que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de la scène d'énonciation, et de faire parler le discours par lui-même.
  - l'effacement énonciatif peut actualiser deux types de positionnement énonciatif : le premier vise à l'objectivation du dire, et lui confère la force de l'évidence (discours scientifiques et juridiques), alors que le deuxième cherche plutôt à construire un rapport empathique avec l'autre, et propose la synchronisation des points de vue (mode de textualisation *en même*).

Le rapport empathique peut être instauré, comme je l'ai dit *supra*, en utilisant *on*, des infinitifs, le démonstratif *ça*, des présentatifs, c'est-à-dire des formes qui n'inscrivent pas un énonciateur spécifique, et cela à certains moments seulement dans un énoncé : dans la conversation quotidienne, dans le discours romanesque, politique, avec des *nous* qui impliquent tous les citoyens par exemple.

### **3. L'ethos politique:**

Selon Charaudeau (2005 : 87), comme je l'ai dit *supra*, l'ethos se construit à partir de l'image que l'auditoire a de l'orateur avant sa prise de parole, et ce que l'orateur dit dans sa prise de parole.

Selon lui (2005 : 88), le sujet parlant est donc dédoublé en deux composantes :

Dans sa première composante le sujet se montre avec une identité sociale de locuteur ; c'est celle qui donne droit à la parole et

qui fonde sa légitimité d'être communicant, du fait du statut et du rôle qui lui sont attribués par la situation de communication. Dans sa seconde composante, le sujet se construit une image de sujet qui énonce, une identité discursive d'énonciateur qui tient aux rôles qu'il s'attribue dans son acte d'énonciation, résultat de la contrainte de la situation de communication qui s'impose à lui et des stratégies qu'il choisit de suivre.

### **3.1. Les catégories de l'ethos politique:**

L'ethos de l'homme politique, et plus précisément du candidat, est, comme je l'ai dit dans l'introduction de cet article, un facteur très important pour faire adhérer les gens à ses idées, puisqu'en politique comme dans d'autres domaines, il ne suffit pas d'avoir de bonnes idées, mais il faut aussi avoir la bonne manière pour les faire passer. Pour ce faire, l'homme politique doit être à la fois crédible pour que l'on puisse croire en son pouvoir de faire, et servir de support d'identification à sa personne parce que, pour adhérer à ses idées, il faut que l'on adhère à sa personne.

Charaudeau (2005) regroupe les figures d'ethos politique en deux grandes catégories : la catégorie des ethos de crédibilité : ethos de vertu, de sérieux et de compétence, et la catégorie des ethos d'identification : ethos de puissance, de caractère, d'intelligence, d'humanité, de chef et de solidarité. Les premiers sont fondés sur un discours de raison, et les seconds sur un discours d'affect.

Chacun de ces ethos peut être construit à l'aide des éléments énumérés dans le point 2 de cet article, mais aussi à partir de certains procédés énonciatifs.

### **3.2. Les procédés énonciatifs permettant de construire un ethos politique:**

Les procédés énonciatifs par lesquels l'énonciateur peut construire un rapport intersubjectif avec son public sont au nombre de trois : se mettre lui-même en scène (énonciation élocutive), impliquer son interlocuteur dans son acte de langage (énonciation allocutive) et/ou présenter ce qui est dit comme si personne n'était impliqué (énonciation délocutive).

De plus, ces procédés permettent aussi de construire un ethos politique de chef, de solidarité ou les deux à la fois. Mais ce qu'il faut préciser, c'est

que ces procédés n'ont d'effets que dans le contexte dans lequel ils sont employés, en sachant aussi que certains procédés peuvent produire plusieurs effets à la fois : construire une image positive de l'orateur et négative de son adversaire.

### **3.2.1. L'énonciation élocutive:**

L'énonciation élocutive s'exprime à l'aide des pronoms personnels de P1 et de P4 et accompagnés de verbes de modalité, d'adverbes et de qualificatifs qui révèlent l'implication de l'orateur et décrivent son point de vue personnel.

Certains de ces indices élocutifs contribuent à fabriquer un ethos correspondant aux images et figures précédemment énumérés comme, par exemple, la figure de guide (chef) qui peut être exprimée par les verbes d'engagement tels s'engager, vouloir, lutter, mener, faire, conduire, etc. :

(1) Je veux être le président de la République qui rendra son équilibre à notre pays ».

Quant à l'usage de la P4 , il contribue à mettre en place un ethos de solidarité :

(1) Supprimons les multiples aides aux entreprises privées qui n'ont jamais créé d'emploi, et qui ne les ont jamais empêchées de licencier. Obligeons-les à rembourser l'ensemble de ces aides publiques lorsqu'elles décident de se délocaliser sous peine de réquisition.

### **3.2.2. L'énonciation allocutive:**

L'énonciation allocutive s'exprime à l'aide de pronoms personnels de P2 et de P5, accompagnés de verbes modaux, de qualificatifs et de diverses dénominations, qui révèlent à la fois l'implication de l'interlocuteur, la place que lui assigne le locuteur, et la relation qui s'instaure entre les deux.

Cette façon d'impliquer l'auditoire a pour effet de fabriquer en retour une certaine image de l'orateur. Comme pour la modalité élocutive, divers indices allocutifs contribuent à fabriquer certaines figures d'ethos :

- La figure de chef-souverain : Elle peut se construire en utilisant les termes

d'adresse qui ont pour but d'identifier l'auditoire comme citoyen participant à la vie politique, tout en légitimant le statut de l'orateur comme : *mes chers compatriotes, mes chers concitoyens*, etc. Parfois, les termes d'adresse spécifient l'appartenance à une famille politique ou à un parti politique, comme travailleuses, travailleurs.

### **3.2.3. L'énonciation délocutive:**

Selon Charaudeau (2005 : 138), l'énonciation délocutive « présente ce qui est dit comme si le propos tenu n'était sous la responsabilité de personne et ne dépendait que du seul point de vue d'une voix tierce, voix de la vérité ». Elle présente ce qui est dit comme une évidence et non comme dépendant du point de vue de l'énonciateur. Cette modalité s'exprime à l'aide de phrases qui effacent toute trace des interlocuteurs, pour se présenter sous une forme déliée de l'énonciation :

- (1) Partager le travail n'a jamais permis de réduire le chômage.

Dans les points suivants, je définirai le corpus choisi, présenterai la méthode d'analyse des outils étudiés et exposerai les résultats et la conclusion des analyses effectuées.

### **4. Corpus et méthode d'analyse:**

Le corpus est constitué des professions de foi (disponibles en entier dans le site d'internet mis dans la bibliographie) des 8 candidat(e)s parmi ceux qui se présentent aux élections présidentielles de 2012 (désormais EP 2012) : j'ai choisi pour ce travail un échantillon composé des professions de foi des premiers 4 et des derniers 4 candidats en fonction du nombre de votes obtenus en éliminant les deux professions de foi du deuxième tour pour les deux candidats qui y ont accédé.

Le mot *profession de foi* désigne à l'origine, une déclaration ouverte et publique d'une croyance et/ou d'une foi, au contraire de la *confession de foi*, qui correspond à une déclaration privée. En politique, elle correspond, d'une certaine manière, aux programmes électoraux des candidat(e)s que les électeurs reçoivent à leur domicile peu avant les élections. Il s'agit donc d'un engagement écrit du candidat envers les électeurs, et qui leur renvoie une image du candidat.

Quant à l'analyse des outils permettant la construction textuelle de l'intersubjectivité en *soi-même* et *en même*. Elle est effectuée en deux étapes :

- l'analyse des marques de personne permettant de construire chacun des deux modes de textualisation : mode de textualisation *en même* et mode de textualisation en *soi-même*.
- l'analyse des procédés de l'effacement énonciatif permettant de construire, exclusivement, le mode de textualisation *en même*.

Comme je l'ai dit *supra*, chacun de ces deux modes de textualisation peut permettre au candidat ou à la candidate de mettre en avant un ethos politique spécifique. C'est la raison pour laquelle l'analyse de ces deux éléments s'impose afin de pouvoir répondre à l'interrogation que cet article pose : la mise en avant d'un ou plusieurs ethos est-elle inhérente à l'objectif électoral du ou de la candidat(e) ou lui est-elle indépendante ?

### **5. Synthèse des analyses:**

Comme je l'ai dit *supra*, j'ai choisi seulement les professions de foi de 8 candidats parmi les douze qui se sont présentés aux élections présidentielles françaises de 2012, puisque j'ai considéré que cet échantillon est suffisant pour répondre à l'interrogation posée dans cet article.

Les 8 candidats choisis sont, d'une part, les 4 premiers selon le nombre de votes obtenus : F. Hollande, N. Sarkozy, M. Le Pen et J.-L. Mélenchon, et d'autre part, les 4 derniers candidats selon le nombre de suffrages obtenus : N. Dupont-Aignan, Ph. Poutou, N. Arthaud et J. Cheminade.

Il ne s'agit sûrement pas d'exposer en détail dans cet article les analyses effectuées sur les professions de foi mais de montrer une synthèse de ces analyses qui, comme je l'ai précisé dans l'introduction de cet article, sont focalisées, uniquement, sur l'emploi des marques de personne et des procédés de l'effacement énonciatif, tout en sachant, que d'autres types d'analyse auraient pu aboutir à d'autres résultats.

#### **(a) F. Hollande (1er avec 28,63% des suffrages)**

Il adopte un mode de textualisation en *soi-même* dans toute la PDF, en employant 34 fois la P1 (je) et 4 fois la P5 (vous) (énoncé 1). Mais, il tente aussi à l'intérieur de chaque séquence de la PDF de créer un rapport d'empa-

thie avec les électeurs, en biaisant le mode de textualisation en *soi-même* par l'emploi de la P4 (nous) (16 au total).

L'emploi de la P1 pour annoncer des mesures ou des engagements permet au candidat de mettre en avant un ethos de chef en se montrant comme le seul artisan de son programme politique (énoncés 2 et 3). Tandis que l'emploi de P4 permet de fondre le candidat et les électeurs dans un seul corps (énoncé 4), et, donc, lui permet d'afficher un ethos de solidarité.

- (1) C'est conscient de ces exigences que je vous appelle à faire, dès le 22 avril, le choix du changement.
- (2) J'agirai pour produire en France (...).
- (3) Je protégerai le pouvoir d'achat (...).
- (4) Je connais nos atouts et j'ai confiance en notre avenir.

**(b) N. Sarkozy (2ème avec 27,18% des suffrages)**

En employant 24 fois la P1 (je) pour se désigner et 7 fois la P5 (vous) pour s'adresser à ses électeurs, le candidat opte pour un mode de textualisation en *soi-même* pour construire sa profession de foi (énoncé 1), un mode qui permet de discriminer les deux pôles énonciatifs *candidat-électeurs* par les deux pronoms personnels en question. Cependant, cette discrimination est brouillée dans certains passages de la profession de foi, soit par l'emploi de *nous* inclusif, soit par l'emploi de prépersonnel *on* qui permettent d'envisager le candidat et les électeurs dans une dynamique énonciative commune.

L'emploi du verbe *vouloir* conjugué à la P1 permet de construire un ethos de chef, celui qui décide et exécute (énoncés 2 et 3), et l'emploi de la P4 permet au candidat d'afficher sa volonté de construire un rapport de solidarité avec les électeurs en les impliquant dans son action politique (énoncé 4).

- (1) Je n'ai eu qu'une seule préoccupation, vous protéger.
- (2) Je veux restaurer une société où les droits sont la juste contrepartie de devoirs (...).
- (3) Je veux rétablir une société de confiance et de responsabilité.
- (4) Nous mènerons une lutte sans merci contre ceux qui véhiculent la haine de la République et de nos modes de vie.

**(c) M. Le Pen (3ème avec 17.90% des suffrages)**

En employant la P1 25 fois pour se désigner, et la P5 3 fois pour désigner les électeurs (énoncé 1), la candidate du FN opte pour un mode de textualisation en *soi-même* pour construire sa profession de foi, lequel met en lumière l'image de leader s'adressant au peuple (énoncés 2, 3 et 4). Néanmoins, cette image est modulée par la présence de *nous* inclusif qui permet à la candidate de glisser vers une textualisation *en même* travaillant la synchronisation des points de vue, à certains moments de sa profession de foi.

- (1) Je veux vous adresser un message d'espoir.
- (2) Je suis la seule à avoir le courage de défendre l'identité et les valeurs de la France.
- (3) J'ai la volonté politique de protéger notre économie et nos emplois.
- (4) Je vais rétablir les Français dans leurs droits légitimes en recouvrant notre souveraineté nationale par la remise à plat des traités européens.

**(d) J.-L. Mélenchon (4ème avec 11,10% des suffrages)**

C'est la seule profession de foi de toutes celles qui sont présentement étudiées qui ne contient aucune occurrence de la P1. En effet, le candidat du Front de gauche utilise la P4 pour parler, à la fois, en son nom et au nom des électeurs, dans toute la profession de foi. Les électeurs ne sont discriminés que par deux emplois de la P5 au début et à la fin de la profession de foi (énoncés 1 et 2).

- (1) le slogan : Prenez le pouvoir
- (2) énoncé de clôture de la profession de foi : Votre vote résonnera

Cette profession de foi est donc construite, contrairement à toutes les autres, sur un mode de textualisation tendant vers le *même*, puisque les électeurs ne sont discriminés que par deux emplois de la P5. Ce choix est aussi renforcé par l'emploi du prépersonnel *on* (énoncé 3), et par des procédés d'effacement énonciatif que le candidat met en œuvre pour présenter son projet politique : phrases nominales et énoncés à l'infinif (énoncé 4).

(3) Nous, on peut !

(4) Le droit absolu de disposer de soi : Protéger le droit à l'avortement en l'inscrivant dans la Constitution.

Il est clair que le candidat cherche, dès le début de sa profession de foi, à construire un ethos de solidarité : par le choix de son slogan, ensuite, par l'emploi de verbes d'engagement à l'impératif de P4 afin de mêler sa propre voix à celle des électeurs (énoncé 5).

Par ces deux stratégies qui incitent le peuple à prendre les choses en main, J.-L. Mélenchon construit l'image de celui qui ne veut accéder au pouvoir qu'au nom du peuple et pour le peuple.

(5) Partageons les richesses, abrogeons les privilèges du capitalisme et de la finance.

**(e) N. Dupont-Aignan (9ème avec 1,79% des suffrages)**

Le fait que le candidat utilise 7 fois la P1 pour se désigner, et 4 fois la P5 pour désigner les électeurs montre que sa PDF est construite sur un mode de textualisation en *soi-même*, un mode qui, cependant, est, comme souvent, modulé par des procédés énonciatifs comme des emplois inclusifs du pronom personnel de P4 (énoncés 1 et 2), et des énoncés à l'infinitif (énoncés 3 et 4), qui permettent le glissement vers une textualisation *en même*. Ceci incite à dire que le candidat veut surtout mettre en avant un ethos de solidarité.

(1) Notre pays a des atouts. Il n'est pas seul. Dans toute l'Europe, les peuples veulent comme nous se libérer de cette mondialisation inhumaine.

(2) Ayons le courage ensemble de reprendre notre indépendance, de nous rassembler et de retrousser les manches.

(3) Augmenter de 9 heures à 15 heures par semaine les cours de français en primaire.

(4) Supprimer les péages sur les autoroutes déjà amorties.

**(f) Ph. Poutou (10ème avec 1,15% des suffrages)**

Il emploie dans sa profession de foi 8 fois la P1 pour se désigner, et 17 fois la P5 pour désigner les électeurs. Ceci signifie que sa profession de foi est construite sur un mode de textualisation en *soi-même* distinguant les deux

pôles énonciatifs : *candidat vs électeurs*. Mais ce mode de textualisation est souvent dérégulé par des outils comme :

- le nous en emploi inclusif (énoncés 1 et 2) ;
- des processus travaillant l'effacement énonciatif comme les engagements construits à la forme impersonnelle (énoncés 3 et 4).

- (1) Arrêtons de payer la dette publique (...).
- (2) Nous voulons une démocratie réelle maintenant.
- (3) Il est indispensable d'imposer une autre répartition des richesses et de remettre en cause la toute-puissance des capitalistes sur l'économie.
- (4) Il faut en finir avec la dictature des marchés.

Ces stratégies permettent au candidat de biaiser la textualisation en *soi-même* en une tension vers une textualisation *en même*, laquelle lui permet de construire une indifférenciation subjective visant la fusion des points de vue, et donc d'instaurer un rapport d'empathie avec ses électeurs putatifs. En outre, la dominance du pronom personnel de P4 : il l'emploie 29 fois, plus que *je* et *vous* réunis, démontre que le candidat privilégie le collectif sur l'individuel, ce qui signifie que le candidat tente surtout d'afficher un ethos de solidarité.

**(g) N. Arthaud (11ème avec 0,56% des suffrages)**

La candidate de Lutte Ouvrière emploie 17 fois la P1 pour se désigner et 2 fois la P5 pour désigner les électeurs. Sa profession de foi est donc construite sur un mode de textualisation en *soi-même*. Néanmoins, comme presque toutes les professions de foi, ce mode est modulé par l'emploi de la P4 (énoncé 1) et le prépersonnel *on* d'une part (énoncé 2), et certains procédés d'effacement énonciatif comme les énoncés formulés à l'infinitif ou à la forme impersonnelle (énoncé 3) d'autre part.

- (1) Les bulletins de vote ne nous permettent pas de changer la vie. Ils nous permettent cependant de nous exprimer. Il faut saisir cette occasion.
- (2) Même dans les élections, on peut lever le drapeau de la révolution sociale.
- (3) Il faut que les travailleurs aient un programme de lutte. Il

faut définir ses objectifs avant même que le temps de la lutte soit venu.

Ces formes lui permettent notamment de travailler un ethos plutôt orienté du côté de la solidarité et du collectif.

**(h) J. Cheminade (12ème avec 0,25% des suffrages)**

J. Cheminade emploie la P1 14 fois pour se désigner, et utilise 25 fois la P4, qui l'envisage avec les électeurs dans une dynamique énonciative qui les rassemble. Quant à la P5, il ne l'emploie que 5 fois, mais dans une situation de discours rapporté, donc le vous ne désigne pas les électeurs, mais renvoie aux banquiers d'affaires (énoncé 1).

(1) Il faut dire à ces banquiers d'affaires : on ne vous renfloue plus ! On arrête le petit jeu de la Banque centrale européenne. Vous avez perdu, vous devez donc payer vos propres dettes de jeu et être mis en faillite si vous êtes incapables.

(2) La vraie dette n'est pas celle qui est due aux spéculateurs et aux prédateurs. C'est la dette que nous avons contractée envers les générations passées et que nous devons acquitter envers les générations futures.

Le fait de conjuguer le verbe devoir à la P4 dans l'énoncé (2) permet au candidat de dire aux électeurs que tout le monde, y compris lui-même, doit participer aux changements de politiques que la France doit faire pour s'assurer un avenir meilleur.

**Conclusion:**

L'analyse linguistique des professions de foi a révélé deux faits :

- presque tous les candidats privilégient le mode de textualisation en *soi-même* dans leurs professions de foi, qui, toutefois, est modulé, par des procédés d'effacement énonciatif ou par l'emploi de *nous* inclusif ;
- l'éthos politique que le ou la candidat(e) veut construire tout au long de sa profession de foi dépend des marques de personne choisies. En effet, certain(e)s candidat(e)s privilégient l'emploi de la P1, d'autres préfèrent l'emploi de la P4, ou entremêlent les deux, voire utilisent aussi le prépersonnel *on* ou des phrases nominales ou à l'infinitif. Chacun de ces choix énonciatifs

permet à celui ou à celle qui le met en place de construire un ethos politique différent.

Ainsi, l'analyse des marques de personne et des procédés d'effacement énonciatif ont révélé que le(s) ethos politique(s) prioritaire(s) n'est (sont) pas le(s) même(s) pour tout(e)s les candidat(e)s. En effet, la construction de l'ethos politique dépend de l'objectif électoral du candidat ou de la candidate, dans la mesure où les candidat(e)s ayant pour objectif de se qualifier au 2<sup>nd</sup> tour, voire de remporter les élections (les premiers 4), comme démontre le nombre de suffrages obtenus, construisent à la fois les ethos de chef et de solidarité, alors que les candidat(e)s n'ayant pas cet objectif (les derniers 4), comme révèle le nombre de votes obtenus, tentent de mettre en avant l'ethos de solidarité et négligent l'ethos de chef.

Les résultats auxquels cette étude a aboutis ouvrent certainement d'autres perspectives. Il serait ainsi intéressant et sans aucun doute utile d'appliquer le même modèle d'analyse sur :

- des professions de foi d'autres élections présidentielles françaises antérieures afin de comprendre si les priorités en matière d'ethos évoluent ou restent identiques à travers le temps et en fonction des situations politiques du moment ;
- des corpus oraux des mêmes élections, comme les meetings électoraux par exemple, pour savoir si l'ethos que les candidat(e)s construisent dans leurs discours écrits est le même qu'ils cherchent à construire dans leurs locutions orales ;
- d'autres types d'élections, comme celles de niveau local (régionales ou municipales) afin de comprendre si les ethos mis en avant sont les mêmes pour les candidats locaux que ceux pour les candidats nationaux ;
- des élections présidentielles non françaises afin de comprendre si la question de l'ethos prioritaire est universelle ou propre à chaque pays et à chaque culture.

**Bibliographie:**

- ARISTOTE. (1991). Rhétorique, Livres I et II. (Texte établi et traduit par Médéric Dufour). Paris : Gallimard.
- BALLY, Ch. (1932/1965). Linguistique générale et linguistique française. Berne : Francke.
- BALLY, Ch. (1933/1969). Les notions grammaticales d'absolu et de relatif. in Essais sur le langage (pp. 189-204). Paris : Éditions de Minuit.
- BARBÉRIS, J.-M., SIBLOT, P., & BRES, J. (1998). De l'actualisation. Paris : CNRS Éditions.
- BENVENISTE, E. (1966). Problèmes de linguistique générale, Tome 1. Paris : Gallimard.
- CHARAUDEAU, P. (1992). Grammaire du sens et de l'expression. Paris : Hachette éducation.
- CHARAUDEAU, P. (2005). Le Discours politique : les masques du pouvoir. Paris : Vuibert.
- DÉTRIE, C., SIBLOT, P., & VERINE, B. (Ed.), (2001). Termes et concepts pour l'analyse du discours. Paris : H. Champion.
- DÉTRIE, C., & VERINE, B. (2003). Modes de textualisation et production du sens : l'exemple de (Complainte d'un autre dimanche) de Jules Lagorgue. in Amossy, R & Maingueneau, D. (Ed.), analyse du discours dans les études littéraires (pp. 213-225). Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- DÉTRIE, C. (2006). De la non-personne à la personne. L'apostrophe. Paris: CNRS Éditions.
- MAINGUENEAU, D. (1998/2007). Analyser les textes de communication. Paris : Dunod.
- RABATEL, A. (2004). Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du (Mort qu'il faut) de Semprun. Sermon 17, pp. 111-130.
- VERINE, B. (2011). L'Actualisation de l'intersubjectivité. Limoges : Lambert-Lucas.
- VION, R. (2001). Effacement énonciatif et stratégies discursives. in De Mattia, Monique & Joly, André (Ed.), De la syntaxe à la narratologie énonciative (pp. 331-354). Paris : Ophrys.

**Sitographie:**

<http://www.politiquemania.com/presidentielles-2012-france.html>